

Mention "Inégalités et discriminations : manager les enjeux contemporains de l'égalité" spécialité "Enjeux et management dans les champs du travail et de l'emploi"

RNCP24632 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128, 315p, 332
Code(s) ROME	M1503, M1402, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université Lumière - Lyon 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master "Enjeux et management dans les champs du travail et de l'emploi" certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes:

- La gestion des enjeux d'égalité et de diversité dans l'espace public et dans les organisations de travail
- La promotion de l'égalité des chances et la prévention contre les discriminations en concertation avec les acteurs institutionnels
- L'analyse des besoins pour améliorer la gestion, l'organisation et les relations sociales (gestion de conflits, prévention des risques psycho-sociaux, qualité)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences professionnelles :

- Maîtriser le droit de la discrimination international, européen et français
- Connaître les acteurs institutionnels publics et privés intervenant dans le secteur de la lutte de la discrimination et la promotion de l'égalité des chances
- Identifier et analyser les problèmes d'inégalités et de discriminations présents dans différentes organisations et configurations professionnelles
- Analyser les rapports sociaux dans la société de travail et proposer des solutions sociales pour lutter contre les discriminations
- Conduire les dialogues sociaux grâce aux méthodes managériales et à la mise en place d'indicateurs de suivi

Capacités transversales au diplôme de Master :

- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités:

- Ressources humaines
- Service juridique des entreprises privées
- Syndicats
- Collectivités territoriales
- Administration publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Médiateur
- Assistant de ressources humaines
- Ergonomes des organisations
- Chef de projet
- Chargé de mission

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 861 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 271
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs et de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24632/>